

# L'Emblème du jour

Affaire « Frère Hounvi » au Bénin

## Les députés interpellent le Gouvernement

P. 09

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

**POUR DE NOUVEAUX CHALLENGES AU PARLEMENT P. 03**

# Le personnel de la DSICOM renforce ses capacités



**SYSTEME DES NATIONS UNIES AU BENIN P. 04**

# VLAVONOU échange avec la Coordinnatrice Aminatou SAR

**CONCOURS D'ENTRÉE AU PRYTANÉE MILITAIRE ET AU LYCÉE P. 10**

# Voici la liste des candidats admis



**HOUETANOU 2024**

**P. 02**

# La famille BANKOLE EWE ATA OLOTA célèbre ses ancêtres

**APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO  
«FENOU GUEST HOUSE»**

**+229 98 90 46 40**



**SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE  
«ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO**

**+229 98 90 46 40**



## MÉDIAS AU BÉNIN

**www.lemblemedujour.com, votre nouveau site d'informations**

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé ce jeudi 15 août 2024 le site [www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com).

Sur ce site, vous aurez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOUE GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur [www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com), faites cœur chez vous.

**VISITEZ NOTRE SITE  
VIA CE LIEN**

[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)

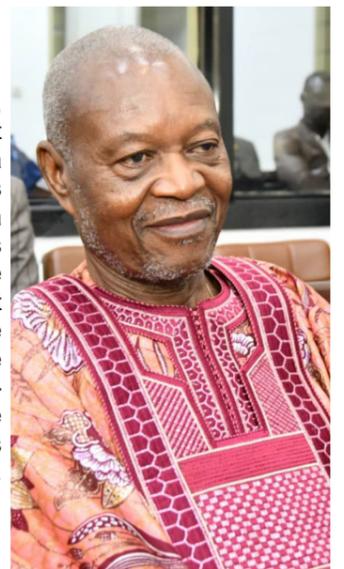
## BÉNIN

**Une démocratie en danger**

La récente interpellation de l'activiste béninois Frère Hounvi a mis en lumière une dérive dangereuse pour notre démocratie : l'ingérence du pouvoir législatif dans les affaires judiciaires. Lors de la présentation de cet activiste au Procureur spécial de la CRIET, des députés de l'opposition, membres du parti Les Démocrates et aborés de leurs écharpes ont fait une apparition remarquée à la Cour. Ce geste, sous des apparences de soutien ou de solidarité, révèle en réalité une tentative d'intimidation vis-à-vis des magistrats chargés de rendre la justice. Dans toute démocratie saine, la séparation des pouvoirs est un principe fondamental. Le pouvoir législatif, représenté par nos députés, a pour mission de légiférer, de contrôler l'action du gouvernement, et de représenter les citoyens. Quant au pouvoir judiciaire, son rôle est de dire le droit en toute indépendance. Lorsque ces deux pouvoirs empiètent sur les prérogatives l'un de l'autre, c'est l'équilibre même de notre système démocratique qui est menacé.

L'apparition des députés des Démocrates aux couleurs de la République à une Cour, où se jouait le sort d'un citoyen, est un acte lourd de sens. Ce n'est pas seulement un message adressé aux juges présents, mais aussi un signal alarmant envoyé à l'ensemble de la société béninoise. Un signal qui laisse entrevoir que, pour certains acteurs politiques, la justice pourrait devenir un instrument entre leurs mains. Cela crée un précédent dangereux où la justice n'est plus rendue en toute impartialité, mais influencée par des intérêts politiques. Il est crucial de rappeler que l'indépendance de la justice est non seulement une garantie pour chaque citoyen, mais aussi un rempart contre la tyrannie et l'arbitraire. Un pouvoir judiciaire soumis aux pressions d'un autre pouvoir perd sa capacité à protéger les droits et les libertés des citoyens. En tant que Béninois attachés à nos valeurs démocratiques, nous devons rester vigilants et dénoncer toutes les formes d'ingérence dans le fonctionnement de la justice. La démocratie ne peut prospérer que dans un cadre où chaque pouvoir respecte les limites de ses compétences, et où la justice demeure le dernier rempart contre les dérives du pouvoir.

Dakpè SOSSOU



## HOUÉTANOU 2024

**La famille Bankolé Ewé Ata Olota célèbre ses ancêtres**

C'est par la voix du représentant du chef de la famille BANKOLE EWE ATA OLOTA de Porto Novo, Ouidah et de Kpomasse que tous les fils et filles de la famille sont conviés aux grandes cérémonies dite houétanou édition 2024. Ainsi, les manifestations se dérouleront du jeudi 29 août au 02 septembre 2024 au centre village Jouan Hocon dans l'arrondissement d'Agonkanmey, commune de Kpomassè.

Selon un programme très alléchant, on aura la présentation des revenants Egoungoun le Jeudi 29 août, la veillée/ Ahandoho est prévue le Vendredi 30 août 2024.

Par contre, la journée du Samedi 31 août est consacrée à l'immolation et la danse des revenants Egoungoun. Celle du dimanche 1er septembre 2024 est entièrement consacrée à la messe d'action de grâce pour les vivants de la famille et la journée du Lundi 02 septembre 2024 est réservée à la danse des revenants Egoungoun.

## Prince Agoli-Agbo



**L'Emblème** du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com) - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577  
N° 495-24/HAAC/PT/CLC/SG/DAJDC/SDC/SCS

Porto-Novo, Rép du Bénin  
Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)  
Tél : +229 98904640

**PRODUCTION**  
Ets EMERIC PRODUCTION  
RCCM RB/PNO/09A848

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
Emeric Joël ALLAGBE  
Tél. : +229 97904640

**CONTACTS SECRÉTARIAT**  
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

**RÉDACTION**  
Emeric Joël ALLAGBE  
Aimé HOUENOU  
Eric OBINTI  
Bernice ALOVOKPINHOU

**PHOTOS**  
Benoît KOFFI  
+229 97897626

**MAQUETTE ET GRAPHISME:**  
Mayass NOUMON  
+229 96138484

POUR DE NOUVEAUX CHALLENGES AU PARLEMENT

Le personnel de la DSICOM renforce ses capacités

Le Président de l'Assemblée nationale, Louis Gbèhounou #Vlavanou a ouvert ce mercredi 21 août 2024 à la salle Antoine Kolawolé Idji du Palais des gouverneurs l'atelier de renforcement de capacités en réalisation, montage, prise de son et gestion des archives audiovisuels au profit des techniciens de Radio et de Télévision Hémicycle du Bénin.

Selon André Dossa, Directeur des services de l'information et de la communication (DSICOM) de l'Assemblée nationale, cet événement marque une étape significative dans notre engagement collectif vers l'excellence et l'efficacité dans la gestion de l'information et de la communication au sein du Parlement béninois.

Poursuivant ses propos, il a mis l'accent sur l'importance cruciale des compétences techniques dans le domaine de l'audiovisuel. « La maîtrise des outils de réalisation et de montage ainsi que la gestion rigoureuse des archives sont essentielles pour garantir la qualité et la pertinence des programmes de Radio et Télévision Hémicycle », a-t-il dit. Il n'a pas aussi manqué de souligner que cette formation témoigne de la volonté du Président de l'Assemblée nationale, (qu'il a beaucoup remercié) d'investir dans le développement professionnel des techniciens des médias parlementaires.

« Vous êtes les gardiens de l'image et de la mémoire de l'institution, et il est impératif que vous soyez au faite des meilleures pratiques et des dernières innovations dans votre domaine », a-t-il dit à l'endroit des participants.

Noble ambition

« Notre ambition, à travers cette formation, est de créer une équipe technique com-

pétente, capable de produire des contenus audiovisuels de grande qualité, tant pour la radio que pour la télévision. Nous voulons que ces deux médias parlementaires continuent à être des instruments de démocratie, des relais de transparence, et des outils pour rapprocher les citoyens de leurs élus », a dit le Président Louis Gbèhounou Vlavanou.

Poursuivant ses propos, le Président de l'Assemblée nationale est revenu sur les objectifs poursuivis par la formation. « La formation qui nous réunit ce jour a pour objectif non seulement de renforcer les compétences techniques de notre personnel, mais aussi de leur permettre d'intégrer les dernières innovations technologiques dans leurs activités quotidiennes. Il ne s'agit pas simplement d'une mise à niveau technique. Cette formation est une réponse aux attentes légitimes de nos citoyens, qui exigent une information de qualité, rigoureuse et équilibrée », a précisé le premier responsable du Parlement béninois.

Pour le Président Louis Gbèhounou Vlavanou, « La radio, qui a servi de socle à l'aventure médiatique dans laquelle s'est engagée l'Assemblée nationale, continuera de jouer un rôle dans ce processus de reddition de comptes ».

« La télévision, elle, en est une extension naturelle, enrichissant la palette de moyens mis à disposition pour rendre notre démocratie encore plus accessible et compréhensible », a précisé le Président Vlavanou qui a saisi l'occasion pour remercier chaleureusement le PNUD et les autres partenaires étrangers qui, dès le départ, ont cru au projet Télévision hémicycle. C'est d'ailleurs à leur appui que la Radio Hémicycle a pu voir le jour et poser les bases d'un projet médiatique parlementaire ambitieux.

Hermann OBINTI



## SYSTÈME DES NATIONS UNIES AU BÉNIN

**VLAVONOU échange avec la Coordinnatrice Aminatou SAR**

Dans l'après-midi de ce mercredi 21 août 2024, le Président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU a reçu en audience à son cabinet au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, Aminatou SAR, coordinnatrice du Système des Nations Unies au Bénin. Arrivée en mai dernier au Bénin, l'hôte de l'autorité parlementaire a souhaité lui rendre une visite de prise de contact et profiter pour réitérer l'engagement du système des Nations Unies auprès de l'Assemblée nationale. À la fin de l'audience, Aminatou SAR s'est confiée à la presse parlementaire.

Lire ci-dessous l'intégralité de son intervention.

"...C'est une visite de prise de contact. Comme vous le savez, je suis arrivée au Bénin depuis mai comme nouvelle coordinnatrice du système des Nations Unies et il m'a semblé important de rencontrer le président d'une institution comme l'Assemblée nationale qui est un instrument fondamental pour la démocratie et le suivi de l'action gouvernementale. Je suis venue réitérer l'engagement du système des Nations Unies auprès de l'Assemblée nationale. Nous avons un partenariat de plusieurs années. D'ailleurs j'ai profité de la signature de cet accord entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et l'Assemblée nationale pour le renforcement des capacités des parlementaires et du personnel de l'Assemblée nationale pour la gestion des élections. C'était une rencontre cordiale mais aussi très importante pour discuter un peu des programmes communs entre les Nations Unies et l'Assemblée nationale mais aussi pour parler de la vision que nous avons dans l'accompagnement que nous mettons pour renforcer la démocratie dans le pays. Le Président de l'Assemblée nationale a profité de cette occasion pour parler aussi de sa vision, une vision où l'Assemblée nationale est le lieu, où les partis politiques, où les dissensions sont effacées parce que les parlementaires servent le même peuple et que c'est important que les lois, les décisions qui sont prises au sein de l'Assemblée nationale soient là pour renforcer la paix et la démocratie dans le pays. Autant de valeurs qui sont en lien avec celles des Nations Unies et j'étais venue pour réitérer notre engagement auprès de son institution, de continuer à l'accompagner et je me réjouis d'être invitée pour témoigner ce partenariat avec ma signature de cet accord entre le PNUD et l'Assemblée nationale. "

**Hermann OBINTI**



## PARTENARIAT ENTRE LE PNUD ET L'ASSEMBLÉE NATIONALE

**VLAVONOU et Titus Osundina lancent la phase 2 du PARCPOGE**

En présence des autorités parlementaires, directeurs et cadres parlementaires, le président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU et le Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Titus OSUNDINA ont signé ce mercredi 21 août 2024 à la salle polyvalente Antoine Kolawolé IDJI le document de projet de mise en œuvre de la phase 2 du Projet d'appui au renforcement des capacités du Parlement et des organes de gestion des élections (PARCPOGE). Avec ce projet qui couvre la période de 2024 à 2026, le PNUD apparaît comme le partenaire privilégié de l'institution parlementaire.

D'entrée de jeu, c'est le Secrétaire général administratif en sa qualité de Directeur national du PARCPOGE qui a pris la parole pour saluer et dire sa gratitude au président VLAVONOU pour sa présence à ladite cérémonie ainsi que son leadership qui a conduit à la signature de cet accord. Ses remerciements sont également allés à l'endroit du représentant résident du PNUD au Bénin. Dans son mot, il a levé un coin de voile sur les objectifs visés par cette phase 2 du PARCPOGE avant de présenter les grandes actions qui vont la meubler à savoir le renforcement simultané des capacités d'interaction entre l'Assemblée nationale et les organes de gestion des élections (OGE), la prise en compte de la question du genre, la question des droits humains. Il a clos ses propos sur une note de satisfaction : "Au regard de tout ce qui précède, il convient d'affirmer que le PARCPOGE II, d'un coût global d'un million cinq cent mille (1 500 000) dollars US et dont la signature du document fait l'objet de la présente cérémonie, s'inscrit dans la consolidation des acquis de la première phase exécutée entre 2019 et 2023, ainsi que des anciens projets PARMAN I et II, intervenus entre 2004 et 2013. Il couvrira la période de 2024 à 2026 et vise aussi à l'opérationnalisation des plans stratégiques de l'Assemblée nationale et de la CENA."

Pour sa part, le représentant résident du PNUD Titus OSUNDINA a retracé l'histoire du partenariat entre le PNUD et l'Assemblée nationale dont le début remonte à la 3ème législature. Pour lui, la phase 2 du PARCPOGE est d'une grande importance puisque non seulement elle s'inscrit dans la poursuite des actions entamées dans la phase 1 mais plus encore entend œuvrer pour de bonnes élections en 2026. Ce faisant, il renforce le système démocratique, a-t-il déclaré avant de rassurer du soutien total du PNUD à être le partenaire privilégié de l'Assemblée nationale.

À son tour, la coordonnatrice du système des Nations Unies, Aminatou SAR, n'a pas caché sa joie d'être présente à cette cérémonie. Elle a par la suite félicité le Parlement et le PNUD pour leur partenariat et réitéré l'engagement des Nations Unies à être toujours au rendez-vous pour toutes actions visant l'atteinte des ODD.

**LE PNUD, UN PARTENAIRE STRATÉGIQUE**

Dans son mot, le président VLAVONOU a remercié le représentant résident du PNUD pour la parole tenue en moins d'un mois car le 24 juillet dernier au cours d'une audience, ce dernier a promis œuvrer pour le lancement de cette phase 2. Poursuivant, il a reconnu l'importance de l'accompagnement constant du PNUD à l'Assemblée nationale avant de reconnaître qu'à la suite du PARMAN, la première phase du PARCPOGE a permis au Parlement de relever d'importants défis, particulièrement en ce qui concerne les initiatives de renforcement des capacités des parlementaires en matière de législation, de reddition de compte et de représentation, ainsi que la mise en place de la radio hémicycle et la réalisation de l'étude de faisabilité de la télévision hémicycle.

"Ce faisant, le PNUD s'est positionné comme un partenaire stratégique de notre Institution, étant entendu que la première mission de tout parlement est bien évidemment de légiférer.", a-t-il déclaré.

**OBJECTIFS**

Après avoir dit son honneur de procéder au lancement de la phase 2 de ce projet dont la mise en œuvre s'inscrira sans aucun doute dans la même dynamique de renforcement des capacités techniques et opérationnelles de l'Assemblée nationale ainsi que des organes de gestion des élections, le président VLAVONOU est revenu sur les objectifs de cette phase 2.

"De façon spécifique, il s'agira pour le projet d'appuyer la Commission électorale nationale autonome (CENA) pour une participation massive, inclusive, transparente, crédible et pacifique des populations aux élections couplées de 2026 ; de renforcer davantage les capacités des députés sur les stratégies de contrôle de l'action gouvernementale et les encourager à voter des lois qui répondent aux besoins des populations et des agents économiques ; d'œuvrer à l'augmentation des femmes aux postes de responsabilité politique ; ainsi que bien d'autres actions pouvant contribuer à l'atteinte de l'objectif principal fixé par le document-cadre signé entre le Bénin et le PNUD, pour la période 2024-2026. Faut-il le rappeler, l'objectif principal de ce document consiste à œuvrer afin que la population béninoise notamment les jeunes, les femmes et les couches marginalisées profitent des fruits de la bonne gouvernance, de la paix, de la cohésion sociale et des dividendes de la croissance économique participative, inclusive et durable.", a-t-il soutenu.

À la coordonnatrice du système des Nations Unies, le Président VLAVONOU a plaidé : "C'est aussi l'occasion pour moi de lancer un appel à Madame la Coordinatrice résidente du système des Nations Unies ici présente, afin que grâce à son leadership, son institution appuie davantage la Représentation nationale, en vue de l'atteinte des objectifs de développement durable, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités institutionnelles et l'assistance pouvant faire du parlement béninois, une institution démocratique, qui contribue efficacement au développement du Bénin, conformément à ses missions constitutionnelles"

À noter pour finir que la signature du protocole, la remise du cadeau offert par le Président VLAVONOU au représentant résident du PNUD et la photo de famille ont mis un terme à cette cérémonie.

Hermann OBINTI





# GUEST HOUSE FENOÛ

Appartements & Chambres meublés

 98 90 46 40



## Vous êtes à la recherche d'un appartement meublé ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal.



Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

*Les appartements sont disponibles pour de courts ou longs séjours*



**Porto-Novo, Djassin  
Houinvié - Dowa - Tokpota**



**+229 95534395 / 55500707**



**+229 98904640 / 55499999**



# ELONA HOUSE

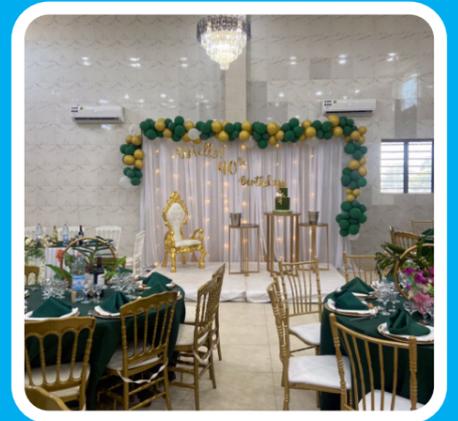
Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

 98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou évènements privés

Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement équipé?

Nous avons ce qu'il vous faut!



*ELONA HOUSE dispose d'espaces professionnels inédits.*

*Accueillez vos invités dans un écrin de nature.*

*Mariage, anniversaire, communion, baptême, réunion, séminaire, cologie, séjour en famille et réception de tout genre?*

*Nous avons aussi tout pour vous accueillir !*



**Porto-Novo, Djassin  
Houinvé - Tokpota**



**+229 95534395 / 55500707**



**+229 98904640 / 55499999**

## BÉNIN

**Le 2ème chargement de pétrole nigérien en route pour la Chine**

Comme annoncé dans nos précédentes publications, un second chargement du pétrole nigérien a eu lieu au Bénin. Selon Bip Radio, le bateau l'Aura M, qui battait pavillon libérien aurait été escorté par la marine nationale. Ce navire a fini sa mission dans les eaux béninoises et a pris la direction de la Chine ce mardi 20 août. Il aura chargé au total 1 million de barils du pétrole nigérien. Ce nouveau chargement intervient après celui qui a eu lieu le dimanche 19 mai dernier. Au total, 1 million de barils de pétrole avait été également chargé. Il est important de faire remarquer que la reprise de ces différents chargements est entre autre, le fruit de la médiation entamée par les anciens présidents béninois Thomas Boni Yayi et Nicéphore Dieudonné Soglo. Entre le Bénin et le Niger, les relations s'adoucissent au fil des jours. Récemment, l'ambassadeur Gildas Djibloski Agonkan a procédé à la remise des copies figurées de ses lettres de créances au ministre nigérien des Affaires étrangères et de la Coopération, Bakary Yaou Sangaré. Cette cérémonie marque en réalité un tournant décisif dans les relations qui lient les deux pays.

La prochaine étape pour que l'ambassadeur béninois au Niger entre pleinement dans ses fonctions est qu'il soit reçu par le président pour la présentation officielle de sa lettre de créance. Gildas Agonkan rejoint ainsi son poste plus d'un an après sa nomination. Il avait nommé le 14 juin 2023. Quelques semaines après sa nomination, le président d'alors a été renversé et remplacé par le militaire Tiani.

Armel TOGNON



## 31ÈME ÉDITION DES OLYMPIADES PAN-AFRICAINES DE MATHÉMATIQUES (OPAM)

**Le gouvernement félicite les vaillants ambassadeurs**

REPUBLICQUE DU BENIN web: www.enseignementsecondaire.gov.bj

N° 2071/MESTFP/DC/SGM/SA Cotonou, le 20 août 2024

**COMMUNIQUE RADIO TELE DIFFUSE**  
(A diffuser matin et soir pendant 07 jours)  
**Le Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle communique :**

La République du Bénin a pris part à la 31<sup>ème</sup> édition des Olympiades Pan Africaines de Mathématiques qui s'est déroulée du 10 au 20 août 2024 à Johannesburg en Afrique du Sud. Ces Olympiades sont organisées chaque année par l'Union Mathématique Africaine par l'intermédiaire de la Commission des Olympiades Pan Africaines de Mathématiques (OPAM) à l'intention des meilleurs apprenants africains de la série C, âgés de 20 ans au plus.

Pour l'édition de l'année 2024, 142 candidats en provenance de 23 pays africains ont pris part à cette compétition dont 15 en présentiel et 8 en ligne.

A l'issue de cette compétition, 69 candidats sur les 142 ont pu avoir des médailles. Notre pays le Bénin, a remporté neuf (9) médailles à raison de cinq (5) en bronze ; trois (3) en argent et une (01) en or.

Le Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle passe par ce canal pour adresser au nom du Gouvernement et de son Chef, le Président Patrice TALON, ses vives félicitations à nos vaillants Ambassadeurs aux Olympiades Pan Africaines de Mathématiques qui ont su défendre les couleurs de notre pays. Ces résultats sont le fruit des réformes engagées par le Gouvernement notamment dans la valorisation des matières scientifiques.

Le Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle tient à témoigner toute sa gratitude aux encadreurs, aux enseignants et aux parents d'élèves pour les efforts consentis ayant permis à notre pays de remporter les neuf (09) médailles.

  
Garba AYOUNBA  
Ministre des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle

**PLAIDOYER DES FEMMES DU NORD EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, EMPLOYABILITÉ DES FEMMES ET DÉSCOLARISATION DES JEUNES FILLES****Les He Alidjanatou SALIOU AREKPA et Mounifa Karim KPEÏTONI du CAUCUS à cœur ouvert avec les femmes leaders de Copargo, Ouake et Djougou**

En tournée dans le Nord pour le compte du Caucus des femmes parlementaires depuis quelques jours, les honorables Alidjanatou SALIOU AREKPA et Mounifa Karim KPEÏTONI ont entretenu les femmes leaders de Djougou, de Ouaké et de Copargo sur le thème : « Développer les efforts de plaidoyer des femmes du Nord en matière de sécurité ». Par la même occasion, l'employabilité des femmes et des jeunes ainsi que la déscolarisation des jeunes filles étaient au menu des échanges richement animés par WROP Bénin, l'USAID / OTI et le PRAPC. Cette tournée qui s'inscrit dans l'agenda 2024 du Caucus des femmes parlementaires du Bénin est soutenue par WROP Bénin (une organisation créée en 2021 et composée de plus de 41 organisations de la société civile, jouant un rôle clé dans la défense des droits des femmes au Bénin) et l'Agence Internationale de Développement des États-Unis d'Amérique USAID / OTI, le Programme Régional d'Appui aux Pays Côtiers (PRAPC).

Les 15 et 16 août derniers, les missionnaires du Caucus à Copargo ont parlé du développement des efforts de plaidoyer en matière de sécurité avec les femmes leaders. Mais c'est sur deux thématiques à savoir : « L'employabilité des femmes et des jeunes » et « La déscolarisation des jeunes filles » que ces femmes leaders ont été entretenues par les membres de WROP-Bénin, partenaire du Caucus des femmes parlementaires du Bénin et plateforme de 41 organisations non gouvernementales. Le lundi 19 août 2024, les missionnaires du Caucus dans la Donga étaient à Ouaké puis le mardi 20 août 2024 à Djougou pour le même exercice. Il faut dire à chaque étape de cette tournée, les discussions ont été riches et constructives avec à la clé le partage des expériences, les défis et les idées pour améliorer l'accès à l'emploi pour les femmes et les jeunes. Elles ont également abordé les problématiques liées à la déscolarisation des jeunes filles, en soulignant l'importance de l'éducation pour le développement personnel et professionnel des femmes. Mieux les conversations ont permis de mettre en lumière les difficultés auxquelles les femmes de Copargo sont confrontées.

Une occasion surtout pour les membres de WROP Bénin de souligner l'importance de l'engagement communautaire et de la collaboration entre les différents acteurs pour atteindre les objectifs fixés. Par ailleurs, le caucus a également réaffirmé son soutien aux initiatives locales et son engagement à travailler en étroite collaboration avec WROP-BÉNIN, pour promouvoir la sécurité et le bien-être des femmes dans la Donga.

Il faut mentionner, pour finir, que cette mission fut enrichissante pour l'he Mounifa KARIM KPEÏTONI, Secrétaire générale du Caucus des femmes parlementaires et l'he Alidjanatou SALIOU AREKPA rapporteure de la commission Défense-sécurité de l'Assemblée nationale, toutes les deux membres du Bloc Républicain (BR).

**DALUCE Beauty****Nos services**

- \*Petites tresses
- \*Coiffure
- \*Pose perruque
- \*Make UP
- \*Attache foulard
- \*Conseils en Esthétique
- \*Onglerie
- \*Organisation des cérémonies de tout genre
- \*Vente de petits articles....

**Tél: 66 66 64 82***Créez votre beauté*

**TOURNÉE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES DIALYSÉS DU BÉNIN****Edmond Amoussou et son équipe satisfaits de la qualité de travail à l'unité du CHD-OP**

L'association nationale des dialysés du Bénin était ce mercredi 21 août 2024 à l'unité de dialyse au centre hospitalier départemental de l'Ouémé Plateau à Porto-Novo. Objectif visé est de rendre visite aux patients et recueillir les problèmes qui les minent en vue de trouver des solutions adaptées pour combler leurs attentes. Après Abomey -Calavi, Parakou et autres, ce fut le tour de Porto-Novo. Cette séance qui a connu la présence du directeur général par intérim du CHD-OP, Oscar Amoussou, du chef service de cette unité, Dr Christian Hounsounou a permis d'échanger directement avec les patients. A leur prise de parole, l'ensemble des patients ont remercié l'équipe médicale qui les traite. Aucun problème n'est à signaler puisque l'équipe médicale y accorde du prix et d'amour aux patients, a indiqué Maurice Donon, président section CHD-OP de l'association des dialysés. C'était à la grande satisfaction du président de ladite association, Edmond Amoussou qui a reconnu cette particularité au sein de cette unité de Porto-Novo. C'est à saluer avec tous les honneurs qu'il faut, a-t-il souligné avant de conclure qu'il exhorte toujours les autorités en charge de santé au Bénin, de revenir sur la prise en charge des dialysés qui revêt une importance très capitale pour le bonheur des patients. Quant au directeur général par intérim du CHD-OP, Oscar Amoussou, l'initiative de cette tournée est à saluer. Car elle permettra également de recueillir les doléances qui seront portées à nous qui sommes autorités au plan local et à l'hierarchie aussi afin qu'ensemble, dans une synergie d'action, les attentes soient comblées. Je félicite sincèrement le docteur Christian Hounsounou et son équipe pour les gros efforts consentis et je souhaite vivement que la qualité du travail évoqué par les patients eux-mêmes soit pérenne. a conclu le directeur Oscar Amoussou.



Prince Martial AGOLI-AGBO

**POUR LE DÉVELOPPEMENT DE NIKKI****Le maire Roland Lafia signe un partenariat avec la mairie de Beaurepaire**

Au détour d'une cérémonie fort simple, le maire de Nikki Roland Gounou Lafia Joseph a scellé une amitié fructueuse avec son homologue de Beaurepaire Yannick Paque. C'était le lundi 19 août 2024 à la salle de mariage de la mairie de Beaurepaire en France. Au terme de cette rencontre d'échanges, les deux maires ont procédé à la signature de la convention qui consacre le début du partenariat entre les deux villes.

Le maire de la commune de Nikki Roland Gounou Lafia Joseph travaille d'arrache-pied pour l'épanouissement de sa population. En scellant ce partenariat avec son homologue de Beaurepaire, la première autorité de la cité impériale espère une collaboration décentralisée franche et transparente.

Le partenariat a en effet été possible grâce au Consul du Bénin à Lyon Pierre Gazagne. Ceci a été renforcé par Nathanaëlle Blaise et Roger Ahossi, qui en réalité sont les figures de l'ombre de ce jour heureux pour les deux communes. Après leur mise en contact en janvier 2023, les deux maires ont maintenu les échanges. Ils ont réussi à franchir les différentes étapes de présentation du projet de partenariat au conseil de supervision. Après cela, s'en est suivie celle du conseil communal pour l'approbation des délibérations des conseils par l'autorité de tutelle, l'élaboration et la validation du projet de convention par les deux parties. Ce n'est qu'après ce long processus que ce partenariat est devenu une réalité.

S'exprimant, l'autorité communale de Nikki Roland Gounou Lafia Joseph a fait savoir que pour les peuples Baatombu, «l'amitié est comme le mariage des âmes». Il a de même souligné que toutes les valeurs de ce monde ne peuvent suppléer à un bon ami. Ce qui voudrait dire que «l'amitié fait de nous des frères». Satisfait et fier de ce partenariat, le maire a procédé à la remise de cadeaux à quelques personnalités à Beaurepaire. Il a eu par ailleurs l'honneur de découvrir la ville de Beaurepaire grâce à un tour offert par son homologue et ami Yannick Paque.

A noter que la présence de plusieurs personnalités a rehaussé l'image de cette cérémonie. Il s'agit entre autres du Consul du Bénin à Lyon, la présidente de la communauté de communes entre Bièvre et Rhône, un député de l'Isère. Étaient également présents, des sénateurs de l'Isère, un ancien ministre délégué chargé de la coopération, le président de l'association des Maires de l'Isère et le Major de la Gendarmerie Nationale de Beaurepaire.

**AFFAIRE « FRÈRE HOUNVI » AU BÉNIN****Les députés interpellent le Gouvernement**

Le dossier Frère Hounvi appelle au parlement le gouvernement pour des explications. C'est à travers une question d'actualité adressé au gouvernement par le parti d'opposition Les Démocrates et portée par le vice-président du part, le député Eric Houndété. « Dans une opération commando, le compatriote Steeve Amoussou, Frère Hounvi de son nom de chroniqueur, a été enlevé en terre togolaise, dans la nuit du lundi 12 Août 2024, dans un faubourg de Lomé. Des différents recoupements, ce kidnapping aurait été conjointement mené par les services de renseignements et la police républicaine du Bénin, sans aucune collaboration avec les autorités togolaises, en violation flagrante de toutes procédures judiciaires et des exigences réglementaires », lit – on dans l'introduction de la question d'actualité.

Selon le député Eric Houndété et ses collègues, agissant ainsi, le pouvoir de la Rupture s'est une fois encore illustré dans un scénario à la western, à travers un acte à fort relent d'incident diplomatique, entre le Bénin et notre voisin de l'Ouest. « Cet acte du gouvernement, au regard des instruments normatifs internationalement reconnus en la matière, suscite des inquiétudes et de graves interrogations », affirment-ils. C'est pourquoi conformément à l'article 110 du Règlement Intérieur de l'Assemblée nationale, le gouvernement est appelé à fournir des explications à la Représentation nationale, à travers cinq différentes question.

- 1- Les autorités de la République sœur du Togo ont-elles été informées et/ou associées à ce Kidnapping du compatriote Steeve Amoussou, sinon pourquoi ?
- 2-Alors que le Benin gère difficilement les conséquences des relations devenues exécrables avec nos voisins du Niger et du Burkina, cet acte constitutif d'incident diplomatique majeur ne mettrait-il pas en péril les relations entre le Bénin et le Togo ?
- 3-Quels sont les fondements juridiques de cet acte perpétré par le pouvoir de la rupture en allant enlever nuitamment en terre étrangère un compatriote ?
- 4-Si tant est que la justice du pays a des motifs d'accusation valables contre le compatriote Steeve Amoussou, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas pris l'option d'une procédure régulière suivant les instruments juridiques internationaux ?
- 5-Quelle image du Bénin le gouvernement projette-t-il à la face du monde en allant délibérément violer la franchise et la sécurité intérieure d'un état souverain ?



## CONCOURS D'ENTRÉE AU PRYTANÉE MILITAIRE ET AU LYCÉE

## Voici les candidats admis

Au Bénin, on connaît les candidats admis au concours d'entrée au Prytanée militaire de Bembèrèkè et au Lycée des Jeunes Filles.

Les candidats au concours d'entrée au Prytanée militaire de Bembèrèkè et au Lycée des Jeunes Filles sont fixés sur leur sort. Le Directeur des examens et concours du MEMP et le Chef d'état-major de l'armée béninoise, le général Fructueux Gbaguigi ont acté approuvé les résultats sous réserve de vérifications. Cliquez sur les ci-dessous pour consulter ces résultats

Sous réserve de vérifications, les résultats du concours d'entrée au PMB-LMJF session de juillet 2024 se présentent comme suit :

Etablissement : Lycée Militaire des Jeunes Filles

N° Inscrit	Nom et prénoms	Sexe	Date et Lieu de naissance	Moy.	Rang national	Département d'origine
44642451304	MEHINTO Eloquentia Houéfa Juliette Yannissé	F	16/02/2013 Bohicon	13,50	1	ATLANTIQUE
38222450432	DANSOU Téhora Mondoukpè Belleriche	F	01/05/2013 Abomey Calavi	13,50	1	COLLINES
37402451612	TCHOUAMADO Akpè Edna Scholastique	F	30/05/2013 Porto-Novo	13,50	1	ZOU
41612450213	AHOLOU Majoie Mahouna Providence	F	12/09/2012 COTONOU	14,50	4	PLATEAU
37742450611	MEDEGAN FAGLA Héloïsa Désirée Folakémi	F	18/09/2013 Cotonou	14,42	5	ZOU
42132450532	SOSSOUKPE Angela Firsiady	F	17/07/2014 LOKOSSA	14,33	6	COUFFO
42132450116	AGON Fénu Marie-Divine	F	01/12/2013 LOKOSSA	14,17	7	ZOU
40262450513	LOFFA Schékina Défamesse	F	24/11/2012 DEKPO-CENTRE	14,08	8	COUFFO
37722451107	YEBE Dégnon Grâce Glorieuse	F	18/04/2014 Cocotomey	14,00	9	ATLANTIQUE
40532450129	AHOUANJINO Giovania Oriana Tola	F	11/08/2013 KLOUEKANME	14,00	9	COUFFO
44542450408	BOURAIMA Farhanah Folashadé	F	03/02/2014 Cotonou	13,58	12	MONO
43852450117	ADJOBO Oluwa Toyin Hulda Joyce	F	24/11/2013 Bohicon II	13,58	12	COLLINES
41302450909	LOGOZO Anissa Akpedje Eloane Célestine	F	20/11/2013 Cotonou	13,42	14	ATLANTIQUE
37112450621	KOUNOU Fenou Accomplie	F	10/12/2013 Savalou	13,25	15	COLLINES
37402450534	CHABI Kenza Ilona Bonin	F	27/08/2013 COTONOU	13,00	18	BORGOU
40932450422	ASSOUMANOU Maklawé Elvina	F	12/09/2013 Parakou	12,75	22	DONGA
41152450428	DA HEFA Mazarine Oluwatobi Joconde	F	01/05/2013 Cotonou	12,67	25	OUEME
44542450221	AKODJENOU Adéniké Mirabelle Loutfiyath	F	11/07/2013 Cotonou	12,50	29	PLATEAU
37812450928	HOUNGNIBO Tiemy-Hérie Marie-Grâce	F	28/11/2013 Cotonou	12,50	29	PLATEAU
42682450328	BOSSA Jésuswamé Erelle	F	24/05/2013 Porto-novo	12,42	32	OUEME
43402450327	AZIAWOSSOU Kpédétin Sara	F	03/08/2013 GBATEME	12,33	36	MONO
44552450320	DEGUE Glory Phila Marie-Madeleine	F	20/12/2013 LOKOSSA	12,33	36	MONO

42402451010	NOUNPONGNI Mahunan Miracle Marcelle	F	31/01/2014 Vakon	12,25	39	OUEME
37302451032	KOROGONE Yon Bata Katelyn Roissath	F	24/10/2013 Cotonou	12,08	47	ALIBORI
37112451028	WONTAKPETI N'Tibora Géromiade Floriane	F	30/09/2013 Natitingou	12,08	47	ATACORA
36612450236	ASSOUMA Vianney Caroline Amira	F	04/08/2013 Porto-Novo	12,00	53	BORGOU
40932450408	AMBARKA Anifath	F	11/04/2012 Toko-Toko	12,00	53	DONGA
44542450622	HOUNKPONOU Paterne Lauriane Sena	F	15/04/2014 Cotonou	11,92	58	LITTORAL
44592450320	CAKPO Marie-Madeleine Yabo Majoie	F	21/09/2013 Porto-Novo	11,83	62	ALIBORI
42472450710	DJIKPESSIE Marie Emmanuella	F	26/01/2013 Porto-novo	11,75	64	LITTORAL
37112450418	GBADAMASSI Samiyath	F	24/07/2013 Tanguéta	11,50	68	ATACORA
38922450329	BIO MORA Mazidath Gniré	F	28/06/2013 SWINROU-KPASSA	11,50	68	BORGOU
41062451034	ZATO LAMBERT Radiath Les Merveilles	F	24/12/2013 Madjatom	11,33	78	DONGA
36612450120	ABOUDOU Kaoussarath Touré	F	04/02/2014 PEHUNCO	11,25	82	ATACORA
36512450821	HAOUDOU Anita Divine	F	26/07/2013 Parakou	11,17	88	ALIBORI
41522450829	SOHOTO Bignon Christina Faren	F	11/08/2013 COTONOU	11,08	91	LITTORAL

## RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS AGRICOLES DES ZONES FRONTALIÈRES

## Le Gouvernement appuie 14 clusters en matériels et équipements

Quatorze (14) clusters agricoles des communes de Malanville, Copargo, Djougou et Ouaké ont reçu d'importants matériels et équipements du Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Agricoles des Zones frontalières exposées aux effets néfastes des changements climatiques (PRRÉCAZ).

La cérémonie officielle de remise des matériels et équipements, co-présidée par Dossa AGUEMON, Directeur de Cabinet du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP), Représentant le Ministre, et Titus OSUNDINA, Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bénin, l'un des partenaires techniques et financiers du Projet avec le Royaume de la Belgique, a eu lieu le mardi 20 août 2024 à la Cellule Communale de Djougou. Les matériels et équipements agricoles remis sont constitués de tracteurs, de motoculteurs, de batteuse-vanneuse, de motopompes, de décortiqueuses, de semoirs, de kits d'élevage, de tricycles, de moulins à grain de soja, et des équipements de Protection Individuelle, le tout d'une valeur de 278.000.000 FCFA.

Le Projet a pour mandat de «renforcer les capacités des clusters positionnés sur l'intégration agriculture - élevage en vue d'accroître la production et faciliter la mise en marché de leurs produits». La Direction du Conseil Agricole, des Innovations et de la Formation Entrepreneuriale (DCAIF) du MAEP, conformément au protocole d'accord de partenariat avec le PRRÉCAZ, a mené une étude-diagnostic qui a évalué les besoins en matériels et équipements des clusters agricoles fonctionnels dans les filières riz, soja, anacarde, karité et les cultures maraichères. Une étude qui a révélé que le manque de compétitivité des clusters serait lié, entre autres, à leur faible disponibilité en matériels et équipements de production. Alors, l'objectif est de dynamiser ces clusters, de renforcer leur cohésion et performances pour accroître leur compétitivité sur les marchés locaux, nationaux et internationaux. Après avoir rappelé certains appuis dont ils ont déjà bénéficié du Projet, Elekoun MEDJIDA, porte-parole des bénéficiaires, a dit leur plaisir de recevoir cet important lot de matériels et équipements agricoles de production, de post récolte et de transformation. La porte-parole en a remercié le Projet et ses partenaires et le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche.

« Je prends à témoin les autorités présentes et les bénéficiaires pour exhorter à faire bon usage des différents matériels et équipements agricoles mis à votre disposition afin que les efforts consentis pour leur acquisition ne soient pas vains », a dit Monsieur Dossa AGUEMON, Directeur de Cabinet du MAEP. Monsieur Titus OSUNDINA, Représentant Résident du (PNUD) au Bénin a salué l'implication active de la partie nationale, Gouvernement, autorités communales et préfectorales, aux fins du succès du Projet et a souhaité un bon usage des matériels et équipements remis. Les activités du PRRÉCAZ ont été officiellement lancées le 03 mars 2023 à Djougou par le Ministre Gaston Cossi DOSSOUHOUI.



## Message

Situé dans la deuxième zone à droite après le grand château sur la voie qui mène vers Dangbo  
Qter: Akpro-Hanzoumè  
Commune: Akpro-misséré

**EPP TERRE de GRÂCE**  
École maternelle - primaire  
INSCRIRE VOTRE/VOS ENFANT(S) À  
LEPP TERRE DE GRÂCE  
C'EST CHOISIR POUR VOS ENFANTS  
UNE ÉCOLE DE MARQUE ET DE CONFIANCE

Les inscriptions ont commencé et se poursuivent  
N° de téléphone :  
CI-CP : 25000F  
CEI-CEII : 90000F  
CMI-CMII : 35000F  
Maternelle : 25000F  
Frais généraux : 2000F

**Tel : +229 97394350**

**Inscription : 2000 F**  
**Uniforme : Kaki + habit = 3500F**  
**Tenu de sport : 1500F**  
**Lacoste : 2500 F**  
**Filles : Chemise marron carreaux de Vicky sur jupe kaki**  
**Garçon : Chemise marron carreaux de Vicky sur culotte kaki**  
**Garderie : 200F**  
**Déjeuner : 200F**  
**Fêtes scolaires : 2500F**

**MODALITES DE PAIEMENTS**

	1ère tranche à la rentrée	2ème tranche	3ème tranche fin
Maternelle 1&2	10 000	8000	4 000
CI-CP	10 000	10000	5000
CEI-CE2	10000	10 000	10 000
CM1	15 000	10000	10 000
CM2	15 000	10000	10000

## GABON

## Interdiction aux membres du gouvernement de passer les congés à l'étranger

Brice Clotaire Oligui Nguema, président de la transition du Gabon, a interdit aux membres de son gouvernement de passer leurs congés à l'étranger.

Alors qu'ils viennent de bénéficier d'une période de congés d'une durée d'une semaine, les membres du gouvernement gabonais sont interdits de séjourner à l'étranger. En effet, selon un communiqué lu par le porte-parole du Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI), le colonel Ulrich Manfoumbi, « Il est porté à la connaissance des membres du gouvernement conformément à l'instruction donnée par le président de la République lors du dernier conseil des ministres qu'ils sont autorisés à bénéficier d'une semaine de vacances. Toutefois, il est rappelé à l'ensemble des membres du gouvernement que les jours de congés qui leur sont accordés doivent exclusivement être pris à l'intérieur du territoire national et en particulier dans leur localité respective afin de s'imprégner des réalités et des attentes de nos compatriotes ».

### Un besoin de proximité avec les populations

Les voyages à l'étranger au frais du contribuable sont désormais proscrits. « Des exceptions ne seront faites qu'en cas de force majeure dûment justifiée ou pour des raisons de santé avérées et uniquement sur autorisation expresse du chef de l'Etat », a indiqué le communiqué du CTRI.

Selon le chef du gouvernement gabonais, cette disposition vise à encourager "un retour aux sources et une proximité avec les populations locales". Cependant, "toute dérogation devra faire l'objet d'une demande formelle et sera examinée avec la plus grande rigueur", a-t-il averti. Cette décision du président Oligui Nguema peut être vue sous le prisme d'une réduction du train de vie de l'Etat dans un contexte de récession économique. En effet, le pays est actuellement confronté à des contraintes budgétaires qui obligent les autorités à réduire les dépenses dispendieuses. En limitant les congés des membres du gouvernement à l'intérieur du territoire gabonais, cela permettra d'alléger les dépenses publiques.



## CARNET NOIR

## Décès de la doyenne de l'humanité à 117 ans

Elle a connu les 2 guerres mondiales, avait contracté le Covid 19.

La doyenne de l'humanité Maria Branyas n'est plus. Elle est décédée hier mardi 20 août 2024 à l'âge de 117 ans à Olot, une ville de Catalogne en Espagne. La triste nouvelle de son décès a été annoncée par les membres de sa famille sur X ancien tweeter: « Maria Branyas nous a quittés. Elle est morte comme elle le voulait : dans son sommeil, paisiblement et sans douleur. Il y a quelques jours, elle nous a dit : +Un jour, je partirai d'ici (...) et je cesserai d'exister dans ce corps. Un jour je ne sais pas, mais c'est très proche, ce long voyage sera terminé. La mort me trouvera épuisée d'avoir vécu si longtemps, mais je veux qu'elle me trouve souriante, libre et satisfaite » peut-t-on lire sur le réseau social. Maria Branyas a connu la pandémie de grippe espagnole de 1918 ainsi que les deux guerres mondiales. Elle avait également vécu la Guerre civile espagnole. En 2020, après avoir célébré ses 113 ans, elle avait contracté le Covid mais s'en était remise en quelques jours après. Selon le groupe de Recherche gérontologique des Etats-Unis (US Gerontology Research Group) et selon le Livre Guinness des records, Maria Branyas était la doyenne de l'humanité qui avait succédé à la Française Lucile Randon, décédée à 118 ans en janvier 2023.



## SÉNÉGAL

## Des activistes appréhendés après avoir révélé le soutien ukrainien aux terroristes au Mali

Une manifestation pacifique devant l'Ambassade d'Ukraine à Dakar a tourné au drame le lundi 19 août 2024, avec l'arrestation de plusieurs dizaines d'activistes sénégalais, selon les informations relayées par AES Infos sur X.

Ce rassemblement visait à dénoncer le soutien présumé de l'Ukraine aux groupes terroristes opérant au Mali, et a rapidement dégénéré en une répression violente de la part des forces de l'ordre. Les manifestants, munis de pancartes et scandant des slogans accusant l'Ukraine de complicité avec les factions terroristes dans la région sahélienne, avaient initialement prévu de remettre une lettre de protestation à l'Ambassadeur ukrainien. Leur demande : l'expulsion immédiate de ce dernier, qu'ils accusent d'apporter une aide logistique et financière à des groupes armés qui exacerbent la crise sécuritaire au Mali. Malgré le caractère pacifique de la manifestation, les forces de l'ordre sont intervenues rapidement pour disperser le rassemblement, entraînant l'arrestation de plusieurs dizaines de personnes, dont le célèbre activiste Abdou Karim GUEYE. Ces interpellations massives ont suscité une onde de choc et d'indignation parmi les militants des droits de l'homme et les soutiens de la cause, qui dénoncent une atteinte flagrante à la liberté d'expression et de manifestation.

En effet, les accusations portées par les manifestants sont particulièrement graves. Ils reprochent à l'Ukraine de soutenir activement des groupes terroristes qui opèrent au Mali, un pays déjà en proie à une insurrection djihadiste depuis plusieurs années. Pour les activistes sénégalais, l'Ukraine ferait partie de ces pays qui, par leur soutien, aggravent la situation humanitaire et sécuritaire dans la région. **Roger DEDOME (Collaborateur extérieur)**



## AES

## Les 03 pays de l'alliance adressent une lettre au Conseil de sécurité de l'ONU

Les ministres des Affaires étrangères du Burkina Faso, du Mali et du Niger, trois pays membres de l'Alliance des États du Sahel, ont adressé une lettre au Conseil de sécurité de l'ONU, l'invitant à prendre des mesures contre l'Ukraine qui soutient le terrorisme au Sahel. A travers cette correspondance, les trois pays ont dénoncé les déclarations d'un officiel ukrainien sur le soutien présumé du pays à des terroristes pour des attaques menées au Mali. « Nous avons été désagréablement surpris par les propos subversifs de Monsieur Andriy Yusov, Porte-parole de l'Agence ukrainienne de renseignement militaire, avouant l'implication de l'Ukraine dans l'attaque lâche, traître et barbare, les 24, 25 et 26 juillet 2024, des groupes armés terroristes ayant causé la mort d'éléments des Forces de Défense et de Sécurité maliennes à Tinzawatène, au Mali, ainsi que des dégâts matériels importants », ont-ils écrit.

Les trois ministres des Affaires étrangères précisent que « ces déclarations ont été confirmées par Monsieur Yurii Pyvovarov, Ambassadeur de l'Ukraine au Sénégal, qui a ouvertement et sans la moindre équivoque, exprimé le soutien de son pays au terrorisme international, particulièrement au Sahel ». Ils estiment que ces actes constituent une violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de leurs États, une agression caractérisée des pays et un soutien au terrorisme international, en violation flagrante de la Charte des Nations unies et des Conventions internationales y relatives. Ainsi, les responsables de la diplomatie au Burkina Faso, au Mali et au Niger appellent « le Conseil de sécurité à prendre ses responsabilités face au choix délibéré de l'Ukraine de soutenir le terrorisme, fléau dont le rejet fait l'unanimité au plan international dans toutes ses formes et manifestations ». ils invitent « le Conseil de sécurité, responsable principal du maintien de la paix et de la sécurité internationales, à prendre les mesures appropriées contre ces actions subversives qui renforcent les groupes terroristes en Afrique et constituent la manifestation de l'implication de sponsors étatiques étrangers dans l'expansion du terrorisme dans la région, chose que nos États ont régulièrement dénoncée ».

Il faut préciser que le soutien de l'Ukraine aux groupes terroristes que dénoncent les trois pays de l'Alliance du Sahel, a conduit le Mali à rompre ses relations diplomatiques avec Kiev. Dans la foulée, les autorités nigériennes ont pris la même décision pour rompre leur relation avec le pays de Volodymyr Zelensky.





## GUEST HOUSE FENOÙ

Appartements & Chambres meublés  
📞 98 90 46 40



## ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

📞 98 90 46 40

### APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO «FENOÙ GUEST HOUSE»

### SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE «ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO



**Porto-Novo, Djassin  
Houinvié - Dowa - Tokpota**



**+229 95534395 / 55500707**



**+229 98904640 / 55499999**